



ET SI ON RÉINVENTAIT NOTRE SYSTÈME FISCAL ?

AGEFI - 18.03.2022

UN BON SYSTÈME FISCAL DOIT ÊTRE SIMPLE ET AUTOMATISABLE, REPOSER SUR UNE ASSIETTE TRÈS LARGE ET SUR DES TAUX BAS

Les différents prélèvements d'impôts et autres taxes que nous connaissons à tous les échelons (communal, cantonal et fédéral) pourraient faire l'objet de réformes en profondeur afin de simplifier le mode de perception et le rendre plus équitable. Osons être ambitieux et ne craignons pas le changement.

Notre système fiscal en Suisse relève d'une certaine complexité. Il est constitué d'une multitude d'impôts directs et indirects et autres taxes qui frappent lourdement certains contribuables, tout en générant une charge administrative importante pour en assurer la perception auprès de toutes les personnes physiques et morales.

Un bon système fiscal doit évidemment permettre de financer les prestations indispensables relevant de l'État, mais il doit être simple et idéalement automatisable, reposer sur une assiette très large (chacun doit participer, en fonction de ses propres moyens) et sur des taux bas, afin d'éviter de frapper fortement les contribuables qui finiront par aller s'installer ailleurs. Une idée disruptive a été proposée dernièrement : l'initiative populaire «Micro-impôt sur le trafic des paiements sans espèces» qui n'a pas récolté suffisamment de signatures. L'initiative voulait prélever de manière totalement automatique un impôt de maximum 5 pour mille sur chaque transaction électronique. Ce prélèvement aurait remplacé la TVA, l'impôt fédéral direct et le droit de timbre, trois impôts qui ont de multiples inconvénients : le premier freine la consommation et génère des coûts administratifs importants pour

les entreprises, car la TVA reste complexe et pleine de subtilités. Le deuxième a été prévu à l'origine provisoirement pour financer l'effort de guerre, présente une progressivité inutilement vertigineuse et doit donc être amené à disparaître. Enfin, le droit de timbre est quasi unique au monde et réduit la compétitivité de la Suisse.

Le micro-impôt aurait été utilisé pour financer les tâches de la Confédération et pour fournir une compensation aux cantons. Ses recettes avaient été estimées à quelque 100 milliards de francs par an. Cet impôt visait en particulier les transactions à haute fréquence et les dérivés financiers qui représentent près de 50% des transactions. Le texte n'avait le soutien d'aucun parti politique et était critiqué de toute part. À gauche, on craignait notamment un manque de recettes fiscales. À droite, on redoutait une fuite à l'étranger de ces flux financiers. Ces craintes sont évidemment légitimes et l'on mesure la difficulté et les risques de mettre en place en Suisse un système fiscal qui serait alors unique au monde. Mais il aurait été intéressant d'avoir un débat en profondeur sur la réforme de notre fiscalité, afin de faire émerger de nouvelles idées innovantes. Dans l'intervalle et à plus court terme, il est indispensable de revoir à la baisse les barèmes fiscaux des personnes physiques, notamment dans le canton de Vaud, afin de garder notre compétitivité face aux autres cantons.